

INFOS THENNES, CORONAVIRUS et élection municipale

Secrétariat de mairie et fonctionnement de la commune

La fermeture au public du secrétariat est active depuis hier midi, Madame la secrétaire assure ses fonctions en télétravail, l'employé communal reste présent en respectant les consignes sanitaires strictes, évitant la population et privilégiant le confinement dans ses ateliers.

Le maire et les adjoints sont présents dans la commune pour répondre aux urgences.

L'attestation de déplacement DÉROGATOIRE qui vous est déposée dans votre boîte aux lettres doit être utilisée en cas exceptionnel et sera en ligne sur le site gouvernemental et communal www.thennes.fr.

Elle peut être recopiée à la main pour les personnes ne disposant pas de moyens informatiques.

Élection municipale

Les candidats à l'élection municipale remercient vivement les 209 personnes qui se sont déplacées pour accomplir leur devoir civique, les règles sanitaires liées aux votes étaient strictement appliquées et mises en place par la municipalité, ce qui n'a pas échappé, et malgré le contexte sanitaire, à celles et ceux qui ont tenu à voter. Ces électeurs en se déplaçant ont permis à la commune d'éviter un second tour qui va permettre l'élection du maire et des adjoints en fin de semaine sans publicité (affichage) et à huis clos. L'installation du conseil municipal en regroupement dérogatoire va permettre à la commune de continuer à fonctionner quasi normalement.

Une seule liste était présente mais quelques personnes s'étaient manifestées pour figurer sur cette liste déjà complète, merci à eux d'avoir souhaité s'impliquer à la vie communale.

Écoles, crèches

Les enfants des soignants sont accueillis à Demuin, siège du SISCO du RPI.

La crèche de Moreuil est ouverte en fonction des demandes (personnels de santé)

Salle des fêtes

Locations en suspens

INFOS CCALN



- ✗ Les déchèteries de Moreuil et Ailly-sur- Noye sont fermées à partir de mardi 17 mars à 12h.
- ✗ Les collectes des sacs bleus et jaunes sont suspendues jusqu'à nouvel ordre.
- ✓ La collecte des sacs noirs (ordures ménagères) est maintenue.

Maintien du service d'aide à domicile pour les missions essentielles, secteurs Ailly sur Noye et Moreuil et renseignements auprès du vice-président de la CCALN à l'action sociale, M. Philippe Marotte ou sur mairie@thennes.fr

Les bureaux de la CCALN sont fermés au public, permanences téléphoniques uniquement le matin (03 22 09 75 32).

Alméo, centres de musique , etc.. fermés.

CONTRE LA PROPAGATION DU VIRUS, SOYEZ SOLIDAIRES, RESTEZ CHEZ VOUS